CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E189032** **VALABLE JUSQU'AU** **22/03/2027**

ÉDITÉ LE 05/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/03/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 11 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC chambery
Siret : 849 131 982 00019
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 807269
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 173148947 L - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 173148947 L - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : CONSTRUCTION VIGIER JEREMIE

57 PLACE SAINT ANTOINE
BONNEVAL
73260 LA LECHERE

Téléphone : 06 30 36 76 06 **Fax :**
Portable : 06 30 36 76 06
Responsabilité légale :
VIGIER JEREMIE JEAN EUGENE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : constructionvigierjeremie@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 576 665 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	3	27/11/2024
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	3	27/11/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/01/2026 09:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E189032** **VALABLE JUSQU'AU** **22/03/2027**

ÉDITÉ LE **05/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/03/2019
Forme juridique : SARL

Capital : 11 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC chambery

Siret : **849 131 982 00019**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 807269

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 173148947 L - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 173148947 L - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **CONSTRUCTION VIGIER JEREMIE**

57 PLACE SAINT ANTOINE
BONNEVAL
73260 LA LECHERE

Téléphone : 06 30 36 76 06 **Fax :**
Portable : 0630367606

Site Internet :
E-mail : constructionvigierjeremie@gmail.com

Responsabilité légale :
VIGIER JEREMIE JEAN EUGENE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	27/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/03/2021
o Fenêtres de toit	23/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/03/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	23/03/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.